

1507 (29 FÉVRIER).

Paris.

Laurens Sureau, par lettres patentes,
pour 10 ans, registrées le 2 avril.

Brassage comme dessus.

150 marcs d'or et 2000 marcs d'œuvre
pour chacun an, l'or portant l'argent.

(Sorb., 1, 9, n° 174, fol. 8 r°.)